

## Règlement Animation Cross Triathlon

- Ouvert à tous nés avant le 1er janvier 2008.
- Droits d'inscription : 10€ par équipe de 2
- Inscriptions sur place : +2€.
- Composition du dossier d'inscription :  
Fiche d'identification a remplir sur place, autorisation parentale (si nécessaire).
- Chaque équipe devra nager 150 m à 2 , rouler 4 km en VTT et courir  
2 km avec obligation de passer dans le parc à vélo à 2 et de franchir la ligne d'arrivée à 2.
- Chaque concurrent devra disposer de son propre matériel.
- L'épreuve se dispute selon les règles de la FFTri.
- Présence obligatoire au briefing précédent la course.
- Le port d'un casque homologué est obligatoire.
- Le matériel de chaque triathlète sera déposé par ses soins, avant le départ, dans l'aire de transition appelée parc à vélo.
- Le départ est donné dans l'eau.
- Les déplacements dans le parc à vélo s'effectuent obligatoirement  
à pied vélo à la main et casque attaché.
- Seuls les concurrents et l'organisation pourront pénétrer dans l'aire de transition
- L'assistance d'un tiers n'est pas autorisée.